

RETOUR DE TERRAIN

Le Transport d'Utilité Sociale : un levier de solidarité en Pays Lédonien

En Pays Lédonien, l'association AIR a développé un service de Transport d'Utilité Sociale (TUS) reposant sur un principe simple : mettre en relation des personnes en précarité-mobilité avec des conducteurs et conductrices bénévoles, tout en assurant un accompagnement adapté à chaque situation.

PROJET À LA LOUPE

À travers sa plateforme de mobilité, l'association AIR accompagne initialement des publics rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Rapidement, les besoins exprimés dépassent le seul champ de l'insertion professionnelle et concernent également l'accès aux soins, aux commerces, aux démarches administratives ou encore aux activités favorisant le lien social. Pour y répondre, AIR expérimente dès 2024 un service de Transport d'Utilité Sociale. Dans un premier temps, celui-ci fonctionne sur prescription pour des rendez-vous médicaux et autres déplacements essentiels. Les demandes sont orientées par les partenaires du secteur social, médico-social, de l'emploi et de l'insertion du territoire, puis analysées par AIR afin de proposer la solution de mobilité la plus adaptée.

MOBILISER LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

Le dispositif repose sur une coopération entre acteurs locaux. Dans le cadre du programme Tims, AJENA accompagne notamment la mobilisation des bénévoles et le développement des partenariats avec les collectivités locales. La Croix-Rouge participe également à la dynamique territoriale autour de la mobilité solidaire. Face à la hausse des demandes, le service s'ouvre à de nouveaux publics, notamment les personnes âgées, élargit les motifs de déplacement pris en charge et étend son périmètre d'intervention. Une coordination dédiée gère les demandes, organise les trajets et met en relation usagers et conducteur-rices bénévoles. Le dispositif oriente également les publics vers les autres solutions de mobilité sur le territoire. Il contribue ainsi à structurer une réponse de mobilité durable et inclusive adaptée aux réalités rurales.

LA MOBILISATION CITOYENNE POUR CHANGER D'ÉCHELLE

Le service repose sur un modèle hybride associant salarié-es et conducteur-rices bénévoles. La mobilisation citoyenne est clé

pour développer le dispositif dans des territoires où les transports classiques sont limités. Son animation nécessite un travail continu de recrutement, d'information, d'accompagnement et de suivi des bénévoles assuré par l'équipe de coordination. Cet ancrage local favorise l'appropriation du dispositif par les habitants et les habitantes, et facilite le repérage des situations de fragilité. Initialement testé sur un périmètre restreint, le TUS est désormais déployé sur l'ensemble des communes de Bresse Haute-Seille et s'étend vers d'autres intercommunalités comme Porte du Jura.

PAS À PAS

ÉTAPE 1 IDENTIFIER LES BESOINS

La Communauté de communes Bresse Haute-Seille soutient une expérimentation de transport à la demande sur prescription, portée par AIR. Cette phase test permet de préparer le déploiement d'un TUS qui sera progressivement ouvert à de nouveaux publics et usages.

ÉTAPE 2 ORGANISER LE SERVICE

Avec l'appui du Pays Lédonien, d'AJENA et des collectivités partenaires,

AIR met en œuvre une stratégie de communication et de recrutement de bénévoles. Parallèlement, AIR met en place la coordination nécessaire au fonctionnement du dispositif.

ÉTAPE 3 DÉPLOYER LE SERVICE

Les premiers résultats observés en Bresse Haute-Seille démontrent l'utilité du dispositif. La Communauté de communes Porte du Jura rejoint la démarche quelques mois plus tard.

EN CHIFFRES

471
TRANSPORTS EN 2025

35
TRANSPORTS
HEBDOMADAIRES EN 2026

24
BÉNÉVOLES MOBILISÉ·ES
EN BRESSE-HAUTE-SEILLE
ET 9 À PORTE DU JURA

2
ETP SALARIÉ·ES
(CONDUITE ET
COORDINATION
DU SERVICE)

POINT DE VIGILANCE

LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE DU DISPOSITIF

suppose une attention particulière à la mobilisation des bénévoles dans la durée. L'augmentation du nombre de trajets peut entraîner une fatigue liée aux distances parcourues, au temps consacré aux déplacements et à l'accompagnement des publics. Pour préserver l'équilibre du service, il est essentiel d'élargir régulièrement le réseau de bénévoles et de maintenir un maillage territorial suffisamment dense. Cette vigilance contribue à éviter l'essoufflement des personnes engagées et à garantir la pérennité du dispositif.

IMPACTS



LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Le dispositif permet à des habitant·es sans solution de mobilité d'accéder à des rendez-vous médicaux, à des démarches administratives ou à des commerces parfois éloignés des centres urbains. Il contribue également au maintien à domicile des personnes âgées et limite les situations d'isolement dans des territoires ruraux peu desservis.

RENFORCER LES SOLIDARITÉS

Au-delà des déplacements réalisés, le dispositif renforce les solidarités de proximité. La mobilisation de bénévoles favorise les rencontres entre habitants et habitantes et crée de nouveaux liens sociaux à l'échelle locale. À l'échelle du territoire, le TUS contribue aussi à une meilleure coordination entre les acteurs de la mobilité, de l'insertion et de l'action sociale.

POUR RÉUSSIR



ADAPTER LE SERVICE AUX BESOINS

La construction progressive du dispositif a permis d'adapter le service aux besoins réels du territoire et de consolider progressivement les partenariats locaux. L'implication des collectivités locales a joué un rôle déterminant dans le changement d'échelle du service, en soutenant son déploiement sur plusieurs inter-communalités.

BIEN PENSER LA MOBILISATION DES BÉNÉVOLES

La mobilisation des bénévoles repose quant à elle sur un travail d'animation continu et un accompagnement dans la durée. Les communes relaient l'information via leurs outils de communication (bulletins municipaux, Panneau Pocket, Intramuros), tandis que des réunions publiques et des actions de terrain sont organisées dans les lieux de vie du territoire. Des formations aux premiers secours, à l'écoconduite ou à l'accompagnement des publics sont maintenant envisagées afin de sécuriser leur engagement dans le temps.

METTRE EN PLACE UNE COORDINATION DÉDIÉE

La réussite du dispositif repose sur l'existence d'une coordination dédiée afin d'organiser les trajets, d'orienter les publics et d'articuler le TUS avec les autres solutions de mobilité existantes sur le territoire.

OURS

Date de publication : Juillet 2026

Rédaction : Agnès Messaadi-Paris - réseau Mob'In

Création graphique : Mathilde Gayet - Kreion Studio

Contacteur : mobilite.air39@orange.fr

Plus d'infos sur la mobilité durable et inclusive mobilite-durable-inclusive.fr

